

La doctrine soutenue par le juge Taschereau n'est que la reproduction de la jurisprudence en Angleterre, exposée par le juge Fitzgerald dans la célèbre cause de Longford.

Si nous avons quelque peu insisté sur ces débats judiciaires, ce n'est pas pour faire un crime aux victimes, de leurs opinions et de leurs préférences, ni pour raviver de douloureux conflits; c'est simplement afin de mettre au point les choses de l'histoire et ne pas laisser s'accréditer cette légende que M. Langelier fut l'instigateur de ce mouvement. Dans sa chaire universitaire, il n'a fait qu'interpréter une loi déjà existante et au tribunal, il en a demandé l'application dans toute sa plénitude. On peut prétendre avec vérité que par son attitude courageuse et ferme, il a puissamment aidé à faire sortir nos libertés civiles, du chaos où elles se débattaient impuissantes et à les faire triompher.

Sir François n'a pas vu son jubilé d'or; il lui manquait encore cinq ans; mais ses anciens élèves ne l'en fêtèrent pas moins à sa sortie du professorat, dans un élan de reconnaissance aussi délicatement traduit que largement exprimé. Ils lui offrirent un banquet au Club de la Garrison et au cours de ces joyeuses agapes, ils lui présentèrent son portrait peint par notre artiste distingué M. Chs. Huot.

Là finit cette belle carrière si bien remplie. Professeur, ministre, député, magistrat, il a tracé son sillon, sans cesser un seul jour de se montrer digne de ce qu'il parvenait à conquérir; homme politique ardent, passionné dans ses revendications, il a pu encourir le ressentiment de ses adversaires, jamais leur mépris. Il ne s'est rendu coupable d'aucune apostasie; il n'a pas adoré ce qu'il avait brûlé, ni brûlé ce qu'il avait adoré, il ne s'est fait l'instrument d'aucune dictature; il a combattu sans relâche les tyrannies et ceux mêmes qui avaient jadis lutté contre lui, à sa mort, rendirent justice à son caractère en déclarant qu'il avait été un bon citoyen.

Ce qu'il devait être toujours, M. Langelier l'était déjà au début de sa carrière. Lorsqu'en dépit de sa jeunesse, il montait dans une des chaires de l'Université Laval, il était digne de s'y montrer. Là, comme partout ailleurs, ce fut surtout et avant tout un libéral et un modéré. C'est grâce à sa modération qu'il réussit à dissiper certains préjugés qui existaient contre le parti libéral canadien. Lorsque l'Université Laval fut assaillie, attaquée à cause de son enseignement, M. Langelier la défendit et de sa plume et de sa parole